

Syndicat Intercommunal
du Service Public de l'Eau
en Cévennes

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du 18 juin 2024

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le 18 juin 2024, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 11 juin 2024

Date de l'affichage : 11 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Etaient présents : PASCAL Florent, ECLERCY Bernard, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, CHRISTMANN Eric, GIRARD Hervé, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, MICHEL Jean-Marc, LAURENT Josy, THIBON Hubert.

Etaient excusés : MERCIER Jean-Claude (pouvoir à Bernard ECLERCY), PRADIER Éric, ANDRIEU Jean-Pierre, LE ROUX Thierry (pouvoir à Eric CHRISTMANN), GOUNON Lauriane (pouvoir à Florent PASCAL), LAPIERRE Marie-Jeanne (pouvoir à Jean-Marc MICHEL).

Etaient absents : TOUREL Jean-Luc, DOLADILLE Monique, AYGLON Philippe,

Participaient à la réunion : François COULANGE (Maire de PAYZAC), Aline LARRIEU ARGUILLE, Nadège GERMA, Agnès AUDIBERT, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Eric CHRISTMANN

Objet : Compte de gestion 2023

CS202406001

Le Président informe l'assemblée que Mr LEGER, en tant que responsable du service de gestion comptable d'Aubenas dont dépend le SISPEC a dressé le compte de gestion pour l'année 2023.

Le compte de gestion retrace toutes les opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au titre de la gestion de l'exercice 2023.

Au niveau des opérations strictement budgétaires, le compte de gestion reprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres émis et tous les mandats de paiements ordonnancés sur l'exercice.

La synthèse ci-dessous affiche les résultats budgétaires de l'exercice 2023 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 196 199,40	3 193 250,50	9 389 449,90
Titres au recette émis (b)	3 483 268,79	3 149 558,51	6 632 827,30
Revisions au titres (c)	93 566,00	784 921,35	878 487,35
Recettes nettes (a - b - c)	2 609 364,61	2 258 770,64	4 868 135,25
DEPENSES			
Acquisitions budgétaires totales (e)	6 196 199,40	3 193 250,50	9 389 449,90
Mandat émis (f)	2 923 342,31	2 221 895,10	5 145 237,41
Annulations de mandats (g)	199 315,56	28 722,19	228 037,75
Depenses nettes (h - f - g)	2 973 541,59	2 191 133,59	5 164 675,18
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(a - h) Excédent	665 823,02	165 637,05	831 460,07
(h - a) Déficit			

Mr le Président précise que les résultats de ce compte de gestion sont en concordance avec le compte administratif de l'exercice 2023 qui est soumis au cours de cette même séance.

Après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice 2023,

Considérant que ce compte parait régulier,

Le Comité syndical, invité à se prononcer, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve le compte de gestion 2023 du budget principal dressé par le comptable public du service de gestion comptable d'Aubenas,

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2023 du budget principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme à Les Vans,

Le Président,

Jean-Marc MICHEL.

